

FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S2 2024-2025



A TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES DE 1^{re} ANNÉE DU SECONDAIRE

Chers parents,

A l'entrée en deuxième année du secondaire, votre enfant peut choisir une option 'latin' de deux périodes par semaine. Veuillez noter que le choix du latin implique un engagement pour la deuxième et la troisième année. Pour des raisons d'organisation, les élèves qui choisissent le latin en S2 ne peuvent pas suivre le cours optionnel d'ICT en S3.

A partir de S4, les élèves qui ont choisi le latin en S2 et S3 auront le choix de continuer avec le latin comme option à quatre périodes pour le cycle de pré-orientation, c'est-à-dire S4 et S5. Tous les élèves auront également la possibilité de choisir l'ICT, même s'ils n'ont pas étudié ICT en S3. Le cours de latin est normalement organisé en L1, mais peut aussi être enseigné en L2 ou L3 si le nombre d'élèves dans un groupe particulier de L1 n'est pas suffisant. Si votre enfant hésite à choisir le latin, veuillez demander conseil à son professeur de L1.

Les parents d'élèves d'origine irlandaise, maltaise ou finlandaise - quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit, peuvent choisir que leurs enfants étudient l'irlandais, le maltais, le suédois ou le finnois comme ONL. L'ONL est enseigné deux périodes par semaine. La création de cours ONL est soumise à la disponibilité des enseignants. Il n'est pas encore possible d'indiquer l'horaire précis de ces cours. Il est possible que les cours aient lieu pendant l'après-midi libre de l'élève.

Veuillez vérifier si les informations données sont correctes et renvoyer ce document dûment signé et complété à votre enfant, qui le remettra à son professeur de classe. La date limite est fixée au **2 février 2024**. Veuillez noter que les choix indiqués dans ce document, seront définitifs. La répartition des classes et des cours ainsi que l'attribution des professeurs seront basées sur ces informations. Pour cette raison, les changements ne peuvent être acceptés qu'exceptionnellement. Ceci est valable pour tous les cours, y compris le cours de religion/éthique. Toute demande de modification sera prise en considération, uniquement si elle est soumise par écrit au coordinateur du cycle S1-S3 (M. De Rijcke - nikolaas.de-rijcke@eursc.eu) avant le 1^{er} juillet 2024.

Cordialement,

Caroll Lemarié
Directrice adjointe secondaire

Martin Wedel
Directeur

FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S2 2024-2025



NOM:

CLASSE:

PROFESSEUR PRINCIPAL:

Matières suivies en 1re année			
Langue I		Morale/Religion	
Langue II		ONL	
Langue III			
Latin en S2-S3			
Mon enfant souhaite prendre l'option latin à deux périodes. <i>Veillez encercler votre réponse.</i>		Oui	Non

Morale/Religion

Cochez **uniquement si un changement est souhaité** (voir en haut matières suivies en S1)

Morale (MOR)		Religion catholique (RCA)		Religion protestante (RPR)
Judaïsme (RJU)		Religion orthodoxe (ROR)		

Other national language (ONL)*

** Seuls les élèves des catégories I et II ont droit à l'enseignement de l'ONL. Les élèves de la catégorie III peuvent se joindre aux cours existants, mais les cours ne peuvent pas être organisés exclusivement pour les élèves de la catégorie III.*

	Pour les élèves d'origine irlandaise : je souhaite que mon enfant prenne l'irlandais comme ONL.
	Pour les élèves d'origine maltaise : je souhaite que mon enfant prenne le maltais comme ONL.
	Pour les élèves d'origine finlandaise : je souhaite que mon enfant prenne le suédois comme ONL.
	Pour les élèves d'origine finlandaise : je souhaite que mon enfant prenne le finnois comme ONL.

Je reconnais que le choix formulé sur ce document est définitif pour S2.	Date	
	Signature parents	

Veillez remplir le formulaire et le retourner au professeur principal de votre enfant au plus tard le vendredi 2 février 2024.